



Accueil / Actualités / [Carte Imagine'R](#)

CARTE IMAGINE'R

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie augmente son aide financière pour la carte Imagine'R des lycéens

Chaque année la communauté d'agglomération finance une partie du forfait de la carte Imagine R des lycéens. A partir de l'année scolaire 2024-2025, cette aide passera de 63 à 70€, pour prendre en compte la hausse du tarif de l'abonnement par Ile-de-France Mobilités.

Il s'agit d'une mesure concrète en faveur du pouvoir d'achat et de la mobilité des habitants. Le forfait IMAGINE'R permet en effet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (Métro, Bus, tram express, train, RER, Tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, Bus Direct Paris-Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars Rouges).

Comment bénéficier de l'aide ?

Les familles qui souhaitent bénéficier de cette aide devront se rendre au France services le plus proche (à *Coulommiers, Crécy-la-Chapelle ou La Ferté-sous-Jouarre*) avec le formulaire de renouvellement reçu par voie postale ou venir retirer un formulaire pour les nouveaux abonnements. Un agent complètera et tamponnera la partie Tiers Payant.

Les demandes d'aide pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes à partir du lundi 17 juin 2024.

Les démarches à effectuer et les conditions d'obtention sont consultables sur le site internet www.coulommierspaysdebrie.fr (rubrique actualités).

Contact utile

Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

Service Transport : transport@coulommierspaysdebrie.fr – Tél : 01 84 32 03 25

MAIRIE DE MAUPERTHUIS

14 bis rue du Parc
77120 MAUPERTHUIS
01.64.03.16.27

Nous contacter



Copyright 2025 Mairie de MAUPERTHUIS